

## COURRENDLIN

## Extension scolaire liée à une hausse de quotité

► **L'extension des bâtiments scolaires de Courrendlin** ne verra le jour que si le budget 2021, prévoyant une hausse de deux dixièmes de la quotité, est accepté.

► **Cette annonce a été faite lors de la présentation de ce projet indispensable** pour combler les lacunes en salles de classe et répondre à la hausse démographique.

► **Avec le réaménagement de la traversée du village, la réfection des rives de la Birse, Courrendlin** est confronté à de gros investissements qui, tous, ne recevront les subventions promises qu'en 2025.

La commune de Courrendlin travaille à plusieurs projets représentant d'importants investissements. Elle doit mener à bien le réaménagement de la traversée du village, estimé à 7,2 millions de francs, dont 4,9 millions de subventions, si les travaux débutent en 2023 au plus tard.

La réfection des rives de la Birse coûtera environ 8 millions de francs, dont 5 de sub-



Confronté à d'importants investissements, le Conseil communal de Courrendlin a décidé de réaliser en deux étapes l'extension des bâtiments scolaires du village.

ventions. Ce projet a été repoussé à plusieurs reprises et la législation fédérale impose maintenant sa réalisation. Le renouvellement du chauffage des écoles est encore prévu cette année et provoquera une dépense de 590 000 fr.

Quant à elle, l'extension des bâtiments scolaires primaires et secondaires est estimée à près de 12,5 millions et la première étape correspondra à un investissement de 8,46 millions, avec 2,4 millions de subventions.

### Une planification plutôt difficile

«Ces projets représentent de gros investissements. Le Conseil communal a fait appel à une société spécialisée pour affiner sa planification et a discuté avec le délégué aux affaires communales», a expliqué, lors de la séance d'information d'avant-hier soir, Vincent Eggenschwiler, conseiller communal responsable des finances.

Il a annoncé que le délégué aux affaires communales a dé-

cidé que le crédit pour l'extension des bâtiments scolaires ne pourra être soumis au Souverain que si l'assemblée communale du 8 mars accepte le budget 2021, établi avec une hausse de deux dixièmes de la quotité qui se fixera à 2,25.

Comme les subventions pour ces différents projets ne seront versées qu'en 2025, la commune de Courrendlin devra donc faire la banque; ce qui augmentera fortement sa dette. Celle-ci s'élèvera jusqu'à 10 400 fr. par habitant, avant

de redescendre à 8300 fr. par personne, à partir de 2025.

Le conseiller communal a encore indiqué que l'exécutif communal a, vu la situation financière, décidé de réaliser d'abord la première des deux constructions composant l'extension des bâtiments scolaires. «Si la hausse de quotité est acceptée, a précisé le maire Joël Burkhalter, une votation populaire sera organisée le 13 juin pour le crédit de construction, puis les travaux pourront débuter en octobre, avec une inauguration prévue en décembre 2022.»

### Deux bâtiments scolaires indispensables

Mais l'assemblée d'avant-hier avait surtout pour but de présenter les deux nouveaux bâtiments qui compléteront ceux des écoles primaire et secondaire souffrant d'importantes lacunes en locaux. Il a même fallu installer, en 2018, des classes dans deux conteneurs. «Validé à deux reprises lors de l'acceptation de crédits d'étude par l'assemblée communale, ce projet est arrivé à maturité», s'est félicité le maire. Il a rappelé que Courrendlin a accueilli plus de 500 nouveaux habitants les cinq dernières années et que les écoles ont donc été fortement impactées.

Situé au bord de la route cantonale, le premier bâtiment disposera, sur trois niveaux, d'une salle pour les activités manuelles, de classes pour les écoles secondaire et primaire, d'une médiathèque, d'une salle de dessin, de deux de sciences et d'une d'économie familiale.

Le deuxième bâtiment, sur deux niveaux, comprendra cinq classes enfantines, une UAPE avec son restaurant, son espace pour les devoirs, une salle de jeux et un local administratif. Les deux constructions seront équipées d'un ascenseur pour les élèves à mobilité réduite.

«Le prix au mètre carré est comparable à celui de l'agrandissement du collège de Delémont en 2012, alors que les coûts n'ont pas baissé», a détaillé Jacques Widmer, directeur des écoles.

Il a présenté dans le détail les solutions de fortune qui ont dû être développées depuis plusieurs années pour disposer de suffisamment de salles. Interrogé sur le sujet, le directeur a admis qu'il était un peu dommage de repousser la construction du deuxième bâtiment, tout aussi nécessaire que le premier, car répondant à la demande des parents souhaitant un accueil scolaire à midi.

THIERRY BÉDAT

## DELEMONT ET CHÂTILLON

## Un dernier jour de carnaval plein de douceurs



La Société de carnaval de Delémont livre des pieds de chèvre à l'hôpital. PHOTO OLIVIER NOAILLON



La Châti-Click lors de la distribution de petits pains et de chocolats aux écoliers de Rossemaison.

La Société de carnaval de Delémont a distribué hier 350 petits pains et branches de chocolat aux écoliers de la ville. Les seniors et le personnel soignant ne sont pas en reste.

La société a également fait le tour des EMS, de l'hôpital et des soins à domicile où elle a livré 1500 pieds de chèvre. Une action similaire a été menée par la Châti-Click qui a of-

fert des petits pains et des branches de chocolat aux élèves de Châtillon et de Rossemaison, ainsi qu'aux enfants de la pédiatrie de l'hôpital de Delémont. HD

## VOTATION - DELEMONT

## ► Déchetterie: trop de zones d'ombre

Le 7 mars, le corps électoral de Delémont est appelé à se prononcer sur une modification du plan d'aménagement local (PAL) destiné au projet de déchetterie aux Prés-Roses. Ce projet, s'il voit le jour, entraînera d'importantes dépenses publiques pour l'aménagement des accès, l'équipement des terrains, la construction de l'infrastructure et l'exploitation de celle-ci. Dans le message de 5 pages adressé au corps électoral ne figure pas la moindre indication chiffrée concernant les implications financières futures du projet. On demande à la population de voter sur un objet stratégique et curieusement aucune estimation des coûts, aucune projection financière, pas même une esquisse, n'est portée à la connaissance des citoyens delémontains.

Les finances communales seront mises à rude épreuve ces prochaines années. Il s'agira de dégager des priorités. Soit déjà celle d'assurer le financement des charges essentielles. Pour faire face aux défis difficiles qui nous attendent, il conviendrait plutôt d'imaginer des solutions innovantes, rationnelles, économiques et respon-

sables. Le partenariat public-privé proposé par la société Gotri Sàrl, à Develier, qui permettrait un partage équitable des bénéfices issus du processus de valorisation des déchets entre les secteurs privé et public, mériterait au moins d'être approfondi, au-delà des dogmes.

Par ailleurs, les résultats de l'étude comparative réalisée par un bureau d'ingénieurs local sont promis, mais toujours attendus. Les capacités, les compétences dans la gestion moderne des déchets et l'expérience existent pas loin de chez nous auprès d'un partenaire privé. Ce rapport permettrait pourtant aux citoyens de se forger une opinion documentée et objective avant de glisser leur bulletin dans l'urne.

Beaucoup de zones d'ombre, d'incertitudes et de manquements entourent cet important projet. La vigilance s'impose. Ne votons pas la tête dans le sac le 7 mars prochain. Disons non à la modification du PAL pour un projet de déchetterie et refusons l'aire d'accueil des gens du voyage à proximité de la zone de loisirs et de sport des Prés-Roses.

MICHEL FRICHE, Delémont

## DELEMONT

## «Delémont.ch» termine sa mue

Le journal communal *Delémont.ch* arbore un nouveau visage. Les habitants de la capitale pourront le constater de leurs propres yeux lorsqu'ils relèveront leur courrier aujourd'hui.

Le papier glacé a été abandonné au profit d'un papier de journal recyclé, plus écologique. La mise en page est épurée. Les informations sont divisées en quatre rubriques principales: «grands projets», «énergies», «vivre à Delémont» et «Delémont durable».

«Ces rubriques couvrent l'essentiel du travail des services. Le but est de mettre en avant de façon accessible les réalisations de l'administration», déclare Lorélie Lehmann, chargée de communication de la Municipalité, qui a mené la transformation de ce mensuel imprimé par Pressor.

Autre changement majeur au niveau du contenu: cette nouvelle version contient moins de publicités. C'était un grief de certains conseillers de ville qui se plaignaient du volume trop important d'annonces dans le *Delémont.ch*, au détriment de sa mission première d'information.

À noter encore que l'horoscope et les mots croisés ont été supprimés et ont été remplacés par un jeu interactif, avec à la clé des prix. «Le jeu changera de mois en mois, avec l'idée de garder un rendez-vous sympathique», indique la chargée de communication. L'édition du journal ne sera



Lorélie Lehmann, chargée de communication de la Municipalité, présente la nouvelle version du «Delémont.ch». PHOTO HD

plus assurée par une société qui avait été créée à cet effet. Celle-ci a été dissoute et la Municipalité a pris congé de deux de ses collaborateurs. Les textes seront rédigés par les services et seront retouchés par la chargée de communication dans un souci de vulgarisation et d'homogénéité dans le ton des articles.

### Plus proche des valeurs de l'exécutif

Mais on ne fait pas complètement table rase du passé. Les journalistes Didier Walzer et Manuel Montavon continueront à brosser les portraits d'un conseiller de ville et du Delémontain du mois dans chaque numéro.

Lorélie Lehmann est satisfaite du résultat obtenu. «C'est un journal imprimé sur papier recyclé qui correspond davantage aux valeurs du Conseil communal. Beaucoup de choses ont changé, mais nous

avons gardé une continuité avec ce qui se faisait avant.» HD

Publicité

Effectuer ses démarches en ligne plutôt que d'attendre sans fin au guichet.

Plus de sécurité et de simplicité en ligne

7 mars 2021

**OUI à la loi e-ID**

www.e-id.info

e-ID Schweiz | e-ID digitalwettbewerb | Seltschstrasse 25 | 8007 Zürich